



Conseil d'établissement de l'école Saint-Jacques 2021-2022

Ordre du jour

22 février 2022 à 19h00

14 février 2022

Aux membres du Conseil d'établissement 2021-2022

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes convoqués à la réunion du Conseil d'établissement de l'école Saint-Jacques, qui aura lieu mardi 22 février 2022 en présentiel à 19 heures.

Ordre du jour

1. Présences et ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2021.
4. Suivi au procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2021.
5. Approbation
 - 5.1 Grille-horaire, grille-matières
 - 5.2 Levée de fond pour la dictée TPL
 - 5.3 Mesures dédiées (numéro de résolution à envoyer au MESS)
 - 5.4 Règles de fonctionnement du SDG
6. Informations
 - 6.1 Formations (veuillez voir les informations au bas de l'ODJ)
 - 6.2 Changement sortie/ activités virtuelles
 - 6.3 Photos
 - 6.4 Présentation du bilan annuel du centre de services scolaire
 - 6.5 Normes et modalités 21-22 déposées sur le site de l'école
 - 6.6 Logo de l'école
 - 6.7 Inscriptions futurs élèves de maternelle
7. Rapport du représentant au Comité de parents.
8. Mot du président et correspondance reçue.
9. Mot des enseignants et de la direction.
10. Questions du public.
11. Varia.
12. Levée de l'assemblée.



Formation sur le conseil d'établissement... comment vous préparer?

Voici le lien vers les différentes capsules :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

Je vous invite à visionner les capsules selon votre choix et plus particulièrement la capsule complémentaire sur la grille-matières (nous aurons à approuver la grille-matière)

<https://www.youtube.com/watch?v=aWJhnBHymS8>

Martine Lalonde, présidente

Pascale Blanchette, direction